

Issy-les-Moulineaux, le 13 juin 2024

CNP Assurances s'engage contre l'usage des pesticides et pour lutter contre la déforestation

Avec près de 320 Md€ investis dans tous les secteurs, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie. Assureur et investisseur responsable, le Groupe est pleinement engagé pour lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité.

Dans le cadre de son rapport investissement responsable 2023 et en cohérence avec la politique climat et biodiversité du grand pôle financier public, CNP Assurances annonce de nouvelles exclusions et s'interdit désormais tout nouvel investissement :

- Dans les entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient de la fabrication ou de la vente de pesticides (herbicides, fongicides et insecticides)
- Dans les entreprises exploitant ou négociant cacao, café, soja, bœuf, cuir, hévéa, huile de palme, bois et pâte à papier et n'ayant pas mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation.

Depuis plusieurs années, CNP Assurances agit en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique :

- En excluant tout nouvel investissement dans les entreprises développant de nouveaux projets d'énergie fossile (charbon, pétrole, gaz fossile)
- En se fixant l'objectif d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050
- En se fixant l'objectif de réduire de 53% entre 2019 et 2029 l'empreinte carbone de son portefeuille d'investissements¹, en ligne avec les scénarios à 1,5°C recommandés par la *Net-Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA)
- En se fixant l'objectif de financer la transition écologique en atteignant d'ici fin 2025 30 Md€ d'encours d'investissements verts²

CNP Assurances accélère d'année en année son désengagement du charbon thermique *via* une politique d'exclusion et de dialogue. Le Groupe s'est engagé à atteindre une exposition directe au charbon thermique de son portefeuille d'investissements nulle d'ici 2030 dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde.

¹ Actions, obligations d'entreprise et infrastructures en direct (scope 1 et 2). Périmètre : CNP Assurances SA et ses filiales.

² Obligations vertes émises par un État ou une entreprise, forêts bénéficiant d'un label de gestion durable, immeubles bénéficiant d'un label énergétique ou environnemental, fonds classés article 9 SFDR et ayant un objectif d'investissement durable environnemental, infrastructures et sociétés non cotées dont l'activité principale est liée à l'environnement. Ces investissements verts ne répondent pas nécessairement aux critères techniques des actes délégués du règlement taxonomie. Périmètre : CNP Assurances SA et ses filiales.

CNP Assurances déploie une approche globale d'investisseur responsable selon des modalités adaptées à chaque classe d'actifs.

Le rapport met en évidence plusieurs chiffres clés illustrant l'engagement de CNP Assurances en matière de lutte contre le changement climatique, de protection de la biodiversité et de formation des collaborateurs à ces enjeux.

DURABILITÉ

91 %

Part de nos investissements gérés avec des filtres ESG sur le périmètre de nos portefeuilles en euros et en unités de compte

24 % *

Part des résolutions en assemblée générale auxquelles nous nous sommes opposés

170 pays

Nombre de pays exclus de nos investissements sur la base de critères ESG

5 183 entreprises

Nombre d'entreprises exclues de nos investissements sur la base de critères ESG

3,5 M€ *

Budget annuel consacré par CNP Assurances aux prestations, recherches et données ESG

4,6 Md€ *

Encours d'investissements à thématique sociale (obligations sociales ou durables) dans nos portefeuilles

CLIMAT

2050

Horizon de l'objectif de neutralité carbone de notre portefeuille d'investissements

1,8 °C *

Température estimée de notre portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct

27,2 Md€ ⁽¹⁾

Encours d'investissements verts ⁽²⁾ dans nos portefeuilles

79 % *

Part de nos investissements ayant fait l'objet d'une analyse du risque climatique

63 % *

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de lutte contre le changement climatique

3,3 %

Part de nos investissements dans des activités économiques alignées avec la taxonomie (sur la base du chiffre d'affaires)

ASSURÉS

81 % *

Part de nos supports en unités de compte classés article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR

63 %

Part de nos supports en unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable (ISR, Greenfin, Finansol)

COLLABORATEURS

83 % *

Part des collaborateurs de CNP Assurances formés à la transition écologique

18,6 ETP *

Dédiés à la finance durable au sein de CNP Assurances

BIODIVERSITÉ

98 % *

Part des titres d'entreprise détenus en direct ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte et de dépendance à la biodiversité

2,8 MSA.m²
par K€ investi *

Empreinte biodiversité terrestre dynamique des titres d'entreprise détenus en direct

37 % *

Part des titres d'entreprise détenus en direct ayant un score de dépendance critique aux services écosystémiques (scope 1)

69 %

Part du patrimoine forestier français détenu en direct ayant fait l'objet d'une mesure de biodiversité

31 % *

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de protection de la biodiversité

⁽¹⁾ Périmètre Groupe CNP Assurances

⁽²⁾ Obligations vertes émises par un État ou une entreprise, forêts bénéficiant d'un label de gestion durable, immeubles bénéficiant d'un label énergétique ou environnemental, fonds classés article 9 SFDR et ayant un objectif d'investissement durable environnemental, infrastructures et sociétés non cotées dont l'activité principale est liée à l'environnement. Ces investissements verts ne répondent pas nécessairement aux critères techniques des actes délégués du règlement taxonomie

Une gouvernance dédiée à l'investissement responsable est mise en œuvre afin de permettre au conseil d'administration, à la direction générale, aux comités concernés et aux équipes d'investissement d'intégrer les problématiques ESG dans les prises de décision et les processus opérationnels. Ainsi le conseil d'administration de CNP Assurances a créé en 2023 un comité spécialisé en matière de RSE présidé par une administratrice indépendante.

Marie-Aude Thépaut

Directrice générale de CNP Assurances



« Lutter contre la déforestation exige une action concertée à tous les niveaux de la société. Les investisseurs ont un rôle crucial à jouer et CNP Assurances y prendra toute sa part. C'est en effet une crise multidimensionnelle au carrefour de nos engagements clés : la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Nous en faisons une priorité. »

Le rapport investissement responsable 2023 de CNP Assurances est disponible ICI.

La version anglaise sera disponible fin juin sur le site.

À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 7000 collaborateurs et un résultat net 1 550 M€ en 2023 (en IFRS 17). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie*, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes.

Il est le 5e assureur en Europe, notamment en Italie. Au Brésil, 2e marché du Groupe après la France, il est 3e assureur en épargne/retraite et en assurance emprunteur. Avec son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 36 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

*Données clés 2022 de France Assureurs.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :     

